



Trekking Club Cheminots
Nord - Pas de Calais©
n°: W595000089

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire 2022

du : 08/06/2022

TREKKING – CLUB – CHEMINOTS – NORD – PAS de CALAIS©

CASI des Cheminots du Nord-Pas-de-Calais
25, Boulevard Jean-Baptiste Lebas Boite Postale 116, 59016 LILLE cedex

Association reconnue et subventionnée par le CASI des Cheminots Nord - Pas de Calais



Lille le 08/06/2022,
Siège de l'association,

Le 08/06/2022, à 18h00 les membres de l'association Trekking - Club - Cheminots - Nord - Pas de Calais©, se sont réunis à Lille dans les locaux du CASI des Cheminots du Nord Pas de Calais , 25 Bd JB Lebas, en assemblée générale extraordinaire sur convocation écrite de la part du Président, conformément à l'article 14 des statuts et article 8 du règlement intérieur.

Une feuille de présence, annexée au procès-verbal, (annexe 1)* a été établie et dûment émargée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Mme JUNGBLUTH Aurélie (secrétaire de l'association) recueille tous les courriers et adhésions et s'assure du bon émargement de la feuille de présence. (Présents & mandataires).

L'assemblée est présidée par Monsieur BRIDOUX Christophe, Président de l'association) et Secrétaire de séance.

Il est assisté par Mme JUNGBLUTH Aurélie (secrétaire de l'association), ainsi que de Mr BRILLARD Eric (membre du CA de l'association).

Mr Christophe BRIDOUX (Secrétaire de séance) s'assure que l'ensemble des documents a été adressé à chacun des membres dans le cadre des convocations, remercie de leur présence les membres du Trekking Club Cheminots NPdC©, le représentant du CASI, en la personne de Mr Alexandre KIKOS (secrétaire du CASI) et Mr Hervé BEAUMONT adjoint de direction du CASI, en charge des associations.

TREKKING – CLUB – CHEMINOTS – NORD – PAS de CALAIS©

CASI des Cheminots du Nord-Pas-de-Calais
25, Boulevard Jean-Baptiste Lebas Boite Postale 116, 59016 LILLE cedex

Association reconnue et subventionnée par le CASI des Cheminots Nord - Pas de Calais

Mr Christophe BRIDOUX (Secrétaire de séance) insiste sur l'importance de cette réunion où seront prises les décisions démocratiques communes pour la vie de notre association.



Aucun membre ne demande la parole en préambule.
Le Président ouvre la séance à 18h20

Le mot d'accueil du Président:

Tout d'abord, je voulais adresser mes remerciements à chaque membre présent, je sais que vous êtes tous très occupés dans vos projets personnels, votre travail, vos vies respectives. Je vous remercie donc d'avoir consacré un peu de votre temps pour assister à cette AG Extraordinaire 2022.

Je remercie Mr Alexandre KIKOS (secrétaire du CASI) et Mr Hervé BEAUMONT adjoint de direction du CASI, en charge des associations de leur présence ce soir.

🎥 Afin de ce remettre dans l'ambiance du trekking club Cheminots, une vidéo « rétrospective » réalisée par Mr Eric BRILLARD est projetée en séance.

Aujourd'hui nous relançons notre club suite à une interruption prolongée due:

- à la mise en place du CASI suite au déploiement des CSE
- Au COVID
- je remercie certains membres pour leur ténacité, je remercie également le CASI pour sa patience, ainsi que son aide tout au long de notre absence.



TREKKING – CLUB – CHEMINOTS – NORD – PAS de CALAIS©

CASI des Cheminots du Nord-Pas-de-Calais
25, Boulevard Jean-Baptiste Lebas Boite Postale 116, 59016 LILLE cedex

Association reconnue et subventionnée par le CASI des Cheminots Nord - Pas de Calais

I- Ordre du Jour

1 – Modification des statuts de l'association et approbation

Nos Statuts ont été modifiés pour préciser et protéger le fonctionnement de l'association. Tous les articles ont été retravaillés,

Les membres présents ont lu le document

Il n'y a pas de questions, ni de précisions à apporter.

Approbation des Statuts par vote :

Nombre de votant : 14 membres (11 présents & 3 pouvoirs)

Nombre de voix exprimées : 21

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 14

L'assemblée approuve les Statuts à la majorité absolue.



L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne prend la parole, Mr Christophe BRIDOUX (Secrétaire de séance) remercie les membres et clôt l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Fin de la séance à 18h35

Mr Christophe BRIDOUX,
Secrétaire de séance.

TREKKING – CLUB – CHEMINOTS – NORD – PAS de CALAIS©

CASI des Cheminots du Nord-Pas-de-Calais
25, Boulevard Jean-Baptiste Lebas Boite Postale 116, 59016 LILLE cedex

Association reconnue et subventionnée par le CASI des Cheminots Nord - Pas de Calais

Le Mercredi 08 Juin 2022



* Les annexes sont consultables dans la bibliothèque du Trekking - Club - Cheminots - Nord - Pas de Calais© à la salle polyvalente des associations à Hellemmes.

TREKKING – CLUB – CHEMINOTS – NORD – PAS de CALAIS©

CASI des Cheminots du Nord-Pas-de-Calais
25, Boulevard Jean-Baptiste Lebas Boite Postale 116, 59016 LILLE cedex

Association reconnue et subventionnée par le CASI des Cheminots Nord - Pas de Calais